

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 9 JANVIER 2023

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R-2123-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu la consultation lancée pour la réhabilitation de l'école de Bellevue pour le lot n°14 « Cloisons doublages, faux plafonds »;
- Vu l'avis favorable de la Commission d'Achat réunie le 21 décembre 2022 ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société SARL OCAL (05230 CHORGES) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour la commune de Gap.

DECIDONS

Article 1 :

Il est conclu un marché à procédure adaptée pour la réhabilitation de l'école de Bellevue pour le lot n°14 « Cloisons doublages, faux plafonds » avec la société SARL OCAL (05230 CHORGES).

Article 2 :

Le présent marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 74 416,01 € HT.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général.

Article 3 :

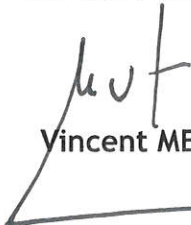
Le marché est conclu pour une durée de 7 mois, à compter de la date de l'ordre de service.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 9 JANVIER 2023

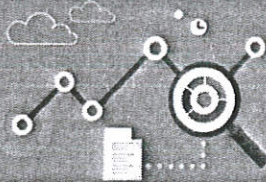
Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 13.01.2023
Publié ou notifié le : 13.01.2023

SLOW
Tiers de télétransmission multiprotocole



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2023_01_10
Date de la décision :	2023-01-09 00:00:00+01
Objet :	MAPA 3- Travaux Bellevue lot 14 - Il est conclu un marché à procédure adaptée pour la réhabilitation de l'école de Bellevue pour le lot n°14 « Cloisons doublages, faux plafonds » avec la société SARL OCAL (05230 CHORGES).
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230109-D2023_01_10-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-210500617-20230109-D2023_01_10-AI-1-1_0.xml	text/xml	1045
Nom original :		
D_11965.pdf	application/pdf	53410
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20230109-D2023_01_10-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53410

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 janvier 2023 à 15h12min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 janvier 2023 à 15h12min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 janvier 2023 à 15h12min23s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 janvier 2023 à 15h12min36s	Reçu par le MI le 2023-01-13

